



AVIS D'APPEL

A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Chef du Gouvernement n° 3.34.13 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) portant ouverture de l'appel à candidatures pour occuper le poste de Directeur de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) et de la décision du Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications n° ANRT/DG/13/2019 du 22 Safar 1441 (21 octobre 2019), un appel à candidatures pour occuper le poste de Directeur de l'INPT est ouvert aux personnes spécialisées dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication et disciplines connexes.

Le dossier de candidature peut être retiré du siège de l'ANRT, sis au complexe d'affaires, Bd AR-Riad, Hay Ryad, Rabat, **du 29 octobre au 08 novembre 2019 inclus** de 09h00 à 15h00, ou téléchargé sur le site électronique de l'Agence (www.anrt.ma) durant la même période.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature, contre récépissé, en six (06) exemplaires, **à compter du 02 jusqu'au 06 décembre 2019**, à l'adresse et aux horaires sus-indiqués.